



Rassemblement avec les AESH du Val-de-Marne en grève jeudi 17 février 14h30 devant la Préfecture de Créteil !

Les Unions Départementales du Val-de-Marne renouvellent leur soutien total à la grève des AESH du 94 qui a débuté le lundi 10 janvier et contribuent à leur caisse de grève. En grève depuis un mois les AESH du département exigent :

- le retrait des avenants qui leur imposent des temps partiels payés 57% du SMIC, c'est-à-dire à peine 160 euros de plus que le RSA et plus de 300 euros en dessous du seuil de pauvreté, avec une heure de travail gratuite à partir de septembre 2022 ;
- l'abandon des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) imposant aux AESH de couvrir 10 à 15 écoles ou établissements du second degré. Ces affectations susceptibles de varier en cours d'année signifient qu'un grand nombre d'AESH sera contraint à la démission, ne pouvant plus tenir le second emploi (souvent cantine, centre de loisirs) qui leur permet de survivre ;
- La liberté laissée aux AESH de choisir les modalités de prise de leurs jours de fractionnement (annualisation ou pose des 2 jours) telle que prévue à l'article 1 du décret 84-972 et spécifié au paragraphe 3.5 du guide national AESH édité par la DGRH du MEN en 2020 ;
- un statut de fonctionnaire ;
- un vrai salaire à temps complet pour 24h par semaine.

Après un mois de grève, les AESH du 94 se sont rassemblés mardi 8 février devant le ministère de l'Éducation Nationale. Après plusieurs refus, une délégation regroupant les organisations syndicales des FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action et SUD Education a enfin été reçue. Les représentants du Ministre Blanquer se sont engagés à ce qu'une réponse rapide du Ministre soit transmise. Les AESH, réunis en AG le 10 février, viennent de décider de poursuivre la grève et de se rassembler le jeudi 17 février devant la Préfecture du Val-de-Marne pour aller chercher la réponse du Ministre auprès de la représentante de l'Etat dans le département.

Les Unions Départementales du Val-de-Marne rappellent que depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement a débloqué près de 600 milliards d'euros au titre de plan de relance et autres prêts garantis, ... et il ne serait pas possible de répondre aux revendications des AESH et aux besoins des élèves en situation de handicap qu'ils accompagnent ?

Tant que les AESH n'auront pas un vrai statut de fonctionnaire, leur précarité persistera et la scolarisation des élèves en situation de handicap restera chaotique voire impossible. Le respect des droits des élèves en situation de handicap nécessite que l'Etat cesse de se dérober à ses obligations et fournisse enfin les moyens.

Les Unions Départementales se sont déjà adressées ensemble à la Préfète du Val-de-Marne pour exiger que des négociations s'ouvrent immédiatement sur la base des revendications des AESH du département. Elles renouvellent leur demande et appellent à participer massivement au rassemblement à leurs côtés jeudi 17 février à 14h30 devant la Préfecture de Créteil.

Créteil le 10 février 2022